



DEPARTEMENT
INDRE

ARRONDISSEMENT
CHATEAUROUX

COMMUNE DE
COINGS

N° DEL2026-09

OBJET :

**APPROBATION DU PROCÈS
VERBAL DU 21 MARS 2026**

DATE DE CONVOCATION
31 mars 2026

DATE DE PUBLICATION
13 avril 2026

Nombre de membres	15
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 7 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de Coings, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Coings sous la présidence de Monsieur Jean-François MORIN, Maire.

Étaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Jacqueline BERNARD, M. Thierry BOULAY, M. Alain BROSSOLASCO, Mme Eliane BRULET, Mme Lucie DA SILVA, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Absents excusés :

Mme Caroline AUBERT, M. Paul BART, M. Benjamin DELAGE et M. Athmane BILLA.

Secrétaire de séance : Mme Martine LACOTTE

DEL2026-09 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 21 MARS 2026

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal du 21 mars 2026 adressé aux conseillers municipaux ;

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026.

Fait et délibéré le 7 avril 2026.

Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :

En mairie, le 10 avril 2026

Le Maire,
Jean-François MORIN

La secrétaire,
Mme Martine LACOTTE



Accusé de réception en préfecture
036-213600570-20260407-DEL2026-09-DE
Date de réception préfecture : 13/04/2026